



RAPPORT ANNUEL 2016

Rue de Glasgow 18 - 1070 Bruxelles

Tél. : 02/559.11.10 - info@foodbanks.be - www.banquesalimentaires.be

Compte bancaire IBAN BE15-0682-1093-6530

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

LES ACTIVITES DES BANQUES ALIMENTAIRES

- I. Approvisionnement**
- II. Distribution des vivres**
- III. Logistique**

LA VIE DE LA FEDERATION

- I. Gestion**
- II. Au service des Banques Alimentaires**
- III. Communication**
- IV. Relations avec les autorités publiques**
- V. Finances**

PERSPECTIVES D'AVENIR

ANNEXES

- I. Banques Alimentaires**
- II. Conseil d'administration de la Fédération**
- III. Organigramme de la Fédération**

INTRODUCTION.

L'année 2016 était pour les Banques Alimentaires une année record, et cela à plusieurs égards. Jamais autant de vivres n'ont été récoltés et distribués: le cap de 15.000 tonnes a été franchi. Surtout l'industrie alimentaire a donné plus (+13,4%), mais aussi la distribution, l'Union européenne, les criées agricoles et les collectes et actions spéciales organisées ont rapporté plus. Un point particulièrement positif est le fait que beaucoup plus de fruits et légumes et autres produits frais ont pu être distribués aux démunis, ce qui a permis d'offrir une nourriture plus équilibrée. D'autre part, nous constatons avec satisfaction que le nombre de bénévoles dans les Banques Alimentaires a fortement augmenté et qu' aussi la Fédération a pu attirer de nouveaux collaborateurs (en outre, dans le courant de 2017 un nouveau CEO entrera en service à temps plein). Aussi l'infrastructure des Banques Alimentaires a connu un développement: à Berchem-Sainte-Agathe un terrain a été acheté où seront construits un nouvel entrepôt avec bureaux pour la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant et des bureaux pour la Fédération.

Tous ces éléments positifs sont toutefois ombragés par l'augmentation du nombre de démunis qui ont fait appel à l'aide alimentaire, car celui-là aussi a atteint un nouveau record de plus de 143.000 (soit + 3,5% par rapport à 2015 et +17,3% par rapport à 2014). Pour faire face aux défis qui en découlent, les Banques Alimentaires se doivent de travailler de façon plus professionnelle. Les groupes stratégiques qui ont été créés à cette fin ont fait un travail important au cours de l'année écoulée : toutes les Banques Alimentaires font dorénavant leur comptabilité selon un programme uniforme, un programme informatique pour la gestion des flux des marchandises et des associations est introduit progressivement, le statut des bénévoles a été rédigé, le site web de la Fédération a été rénové et permettra d'héberger les sites des différentes Banques Alimentaires, la collecte des invendus dans les magasins s'est développée, etc.

Conclusion : beaucoup de travail a été fait, dans les Banques Alimentaires et au niveau de la Fédération, par tous les collaborateurs, que nous remercions très sincèrement pour leur dévouement et leur dynamisme. Nous remercions également les entreprises qui soutiennent les Banques Alimentaires en donnant des vivres ou de l'aide financière, le SPP-Intégration Sociale avec lequel nous avons eu une excellente collaboration et les 626 associations caritatives agréées qui font partie du grand réseau des Banques Alimentaires.

Alfons De Vadder
Administrateur délégué

Ignace Bosteels
Président

Chiffres-clé 2016

- Banques Alimentaires affiliées	9
- Collaborateurs	281 bénévoles + 16 contrats sociaux
- Associations caritatives agréées	626
- Démunis aidés	143.287
- Vivres collectés	15.094.000 kg
- Frais de fonctionnement	0,14 euro/kg

Les activités des Banques Alimentaires.

I. APPROVISIONEMENT.

Tendances générales.

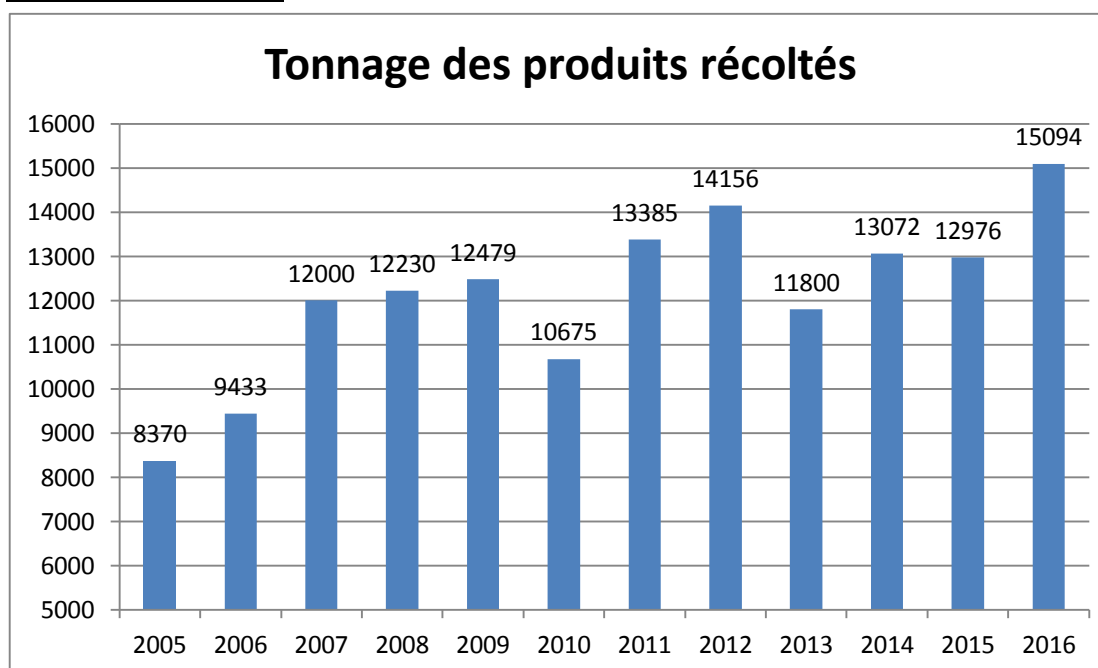
En 2016, la Fédération Belge des Banques Alimentaires (FBBA) et ses 9 Banques Alimentaires (BA) (voir liste et abréviations en annexe I) ont pu récolter plus de 15.000 tonnes de vivres et produits de première nécessité. C'est un niveau record !

Surtout les donations de l'industrie ont augmenté, tant en volume (+529 tonnes ou +13,4%) qu'en nombre (uniquement au niveau de la Fédération déjà +102 tonnes ou +52%), et ce grâce à une prospection plus poussée. Les volumes récoltés auprès de la distribution sont également en augmentation, grâce au développement de la récolte des invendus dans les magasins. Enfin, les volumes provenant de l'Union européenne, des criées et des collectes et actions spéciales montrent également une courbe ascendante.

Quant à la nature des produits récoltés, on constatera surtout que les volumes des fruits et légumes et des produits laitiers sont élevés (respectivement 35% et 27%), ce qui est incontestablement une bonne chose.

A. Evolution du tonnage des produits récoltés.

1 . Tonnage total.



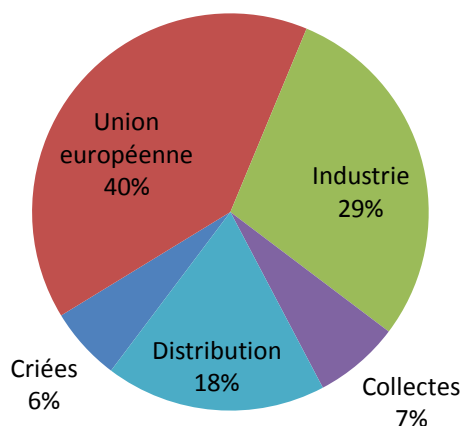
2. Tonnage selon la nature des produits.

Produits	Cat	En tonnes			Pourcentage (%)		
		2014	2015	2016	2014	2015	2016
Produits laitiers	A	3.588	3.912	3.333	27	30	22
Fruits et légumes	B	4.590	3.650	3.954	35	28	26
Secs		4	22	10			
Frais		10314	1.142	1.275			
Surgelés		339	557	815			
Conserves		2.934	1.929	1.855			
Biscuits-Céréales-Féculents	C	1.184	905	2.402	9	7	16
Boulangerie, pâtisserie		233	313	409			
Céréales, pâtes, riz		945	586	1.990			
Farine		5	6	4			
Viandes	D	328	834	464	2	6	3
Fraîches		181	217	307			
Surgelées		40	60	38			
Conserves		107	558	120			
Poissons-Fruits de mer	E	260	127	285	2	1	2
Frais		2	1	7			
Surgelés		1	4	2			
Conserves		256	122	276			
Plats cuisinés	F	694	1.019	1.371	5	8	9
Frais		193	177	287			
Surgelés		220	330	381			
Conserves		292	511	703			
Produits sucrés - Desserts	G	478	315	726	4	2	5
Secs, conserves		430	255	665			
Surgelés		48	59	61			
Boissons-Sodas	H	748	1.010	833	6	8	6
Huiles-Matières grasses	I	402	243	488	3	2	3
Divers	J	882	963	1.237	7	7	8
Total		13.154	12.976	15.094	100	100	100

3. Tonnage selon la source d'approvisionnement.

Source		En tonnes			Pourcentage (%)		
		2014	2015	2016	2014	2015	2016
Industrie FBBA	A	937	1.834	2.162	7	14	14
Industrie BA		1.849	2.040	2.241	14	16	15
Distribution FBBA	B	267	428	643	2	3	4
Distribution BA		1.808	2.113	2.086	14	16	14
Union européenne	C	6.319	5.198	5.973	48	40	40
Criées	D	952	738	972	7	6	6
Collectes	E	1.023	625	1.017	8	5	7
Total		13.154	12.976	15.094	100,00	100,00	100,00

Tonnage selon la source d'approvisionnement



B. Sources d'approvisionnement.

1. Industrie alimentaire.

Tout comme 2015, l'année 2016 est marquée par une forte progression des donations de produits venant de l'industrie : 4.403 tonnes contre 3.874 en 2015, soit + 529 tonnes ou +13,4%. Au niveau de la Fédération uniquement, 296 donations ont été enregistrées, contre 194 en 2015, soit + 102 donations ou + 52%.

De nouveaux contrats de partenariat ont été signés avec Nestlé (Nestlé Belgilux, Nestlé Catering Services, Nestrade et Nestlé Waters Marketing and Distribution) et Makro. Mais trop d'entreprises ignorent encore les possibilités offertes par les Banques Alimentaires. C'est pourquoi les efforts de prospection ont été développés et en particulier le souci constant de fournir un service de qualité aux démunis.

Une fiche d'approvisionnement a été créée, par laquelle les entreprises peuvent communiquer leurs propositions et toutes les informations nécessaires pour qu'une suite rapide puisse être donnée.

2. Distribution alimentaire.

En 2016, la distribution a offert 2.729 tonnes de produits, contre 2.541 tonnes en 2015, soit une augmentation de 188 tonnes ou 7,4%.

Si par le passé les donations venaient principalement des centres de distribution, elles viennent maintenant de plus en plus des magasins eux-mêmes. Le circuit est donc plus court, ce qui est favorable pour la qualité des produits. Par contre, l'organisation de la collecte (ramasse) est bien plus compliquée. Toutes les chaînes de distribution se tournent vers les Banques Alimentaires afin de faire enlever les invendus dans leurs

magasins. Le nombre de magasins étant trop élevé, la Fédération a défini et présenté aux distributeurs des lignes de conduite basées sur les meilleures pratiques constatées en particulier dans le groupe Colruyt, qui cède les produits invendus bien avant la date de péremption et qui a augmenté considérablement le nombre de magasins qui participent à la ramasse.

Les principaux points retenus sont les suivants :

- critères d'acceptation : les produits frais doivent encore avoir au moins 2 jours de durabilité (DLC-2) si l'enlèvement se fait par une association caritative et au moins 3 jours (DLC-3) si l'enlèvement se fait par une Banque Alimentaire.
- surgélation : si ces critères ne peuvent pas être respectés, il est vivement recommandé aux distributeurs de surgeler le dernier jour de durabilité (J-0) les produits qui peuvent l'être (viande, poisson, charcuterie,...) avant de les offrir.

De plus, la Fédération a lancé un grand sondage auprès des associations caritatives agréées et des Banques Alimentaires afin de mieux comprendre comment la « ramasse » se fait actuellement (par qui ? où ? comment ? etc.). Les résultats doivent permettre de mieux organiser et d'étendre la récolte des invendus dans les magasins.

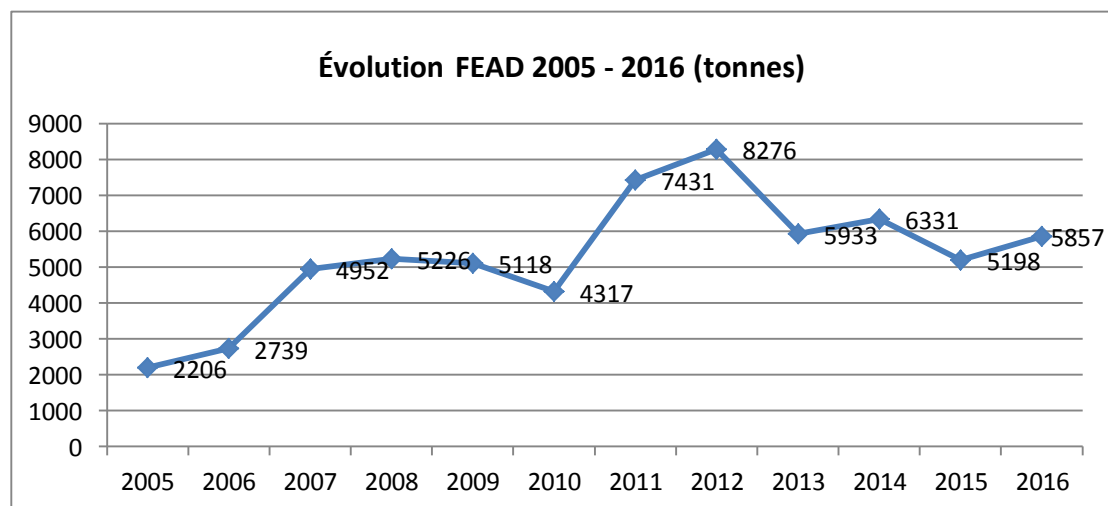
3. Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

Ce Fonds a pour but d'aider les plus démunis dans les Etats-membres de l'Union européenne à échapper à la pauvreté extrême. Un programme opérationnel et un budget ont été approuvés pour la période 2014-2020.

Au niveau de la Belgique, le programme opérationnel est géré et coordonné par le Service Public de Programmation – Intégration Sociale (SPP-IS). Il prévoit l'achat de vivres pour être distribués gratuitement aux plus démunis.

Les Banques Alimentaires assurent la distribution d'environ 70% de la totalité des vivres du FEAD aux associations caritatives agréées et à un certain nombre de CPAS, qui à leur tour les remettent gratuitement aux bénéficiaires. En 2016, 5.973 tonnes ont été distribuées, contre 5.198 tonnes en 2015. Suite à des retards de livraison, ce sont principalement des produits de la campagne 2015 qui ont été distribués en 2016. Il en résulte que les produits de la campagne 2016 devront en grande partie encore être distribués dans le courant du premier semestre de 2017. L'assortiment des produits du FEAD représente 40% de la totalité des vivres distribués par les Banques Alimentaires.

Le graphique ci-après montre l'évolution des quantités des produits distribués par les Banques Alimentaires dans la période 2005 à 2016.



Le budget total pour la campagne 2016 s'élevait à 10.672.000 euros, contre 12.093.000 euros en 2015. Le projet de budget pour 2017 prévoit un montant beaucoup plus élevé, à savoir 14.154.000 euros. D'autre part, il y a l'intention de réduire le nombre de points de livraison de 264 à 4. Les Banques Alimentaires recevront des quantités de vivres beaucoup plus importantes et les distribueront aussi aux CPAS, dont un grand nombre ne seraient plus approvisionnés en direct. Cela permettra de réduire considérablement les frais de transport et d'augmenter le budget destiné à l'achat de vivres par le SPP-IS.

Afin de prévoir un assortiment de produits qui répond au mieux aux besoins des plus démunis, une enquête a été réalisée auprès des associations caritatives agréées, en collaboration avec le SPP-IS. Par ailleurs, des experts ont été consultés dans le but d'améliorer l'équilibre nutritionnel des colis alimentaires à distribuer.

4. Criées.

En 2016, les Banques Alimentaires ont récolté 972 tonnes de fruits et légumes, contre 952 tonnes en 2014 et 738 tonnes en 2015, soit +32% par rapport à 2015, mais seulement + 2% par rapport à 2014. Ce résultat est plutôt décevant à la lumière des efforts déployés pour que les Banques Alimentaires aillent s'approvisionner auprès des criées.

Outre les quatre Banques Alimentaires qui s'approvisionnaient déjà auprès des criées (BAB, BAT, VBO et VBW), deux autres ont commencé à aller chercher des produits aux criées, à savoir celles de Charleroi (BAC) à la criée REO à Roulers (61 tonnes) et celle de Liège chez Bel'Orta à Wavre-Sainte-Catherine (106 tonnes). A nouveau, les Banques Alimentaires ont pu bénéficier de donations de pommes et de poires en provenance de la Limburgse Tuinbouwveiling (163 tonnes).

Le développement d'une plate-forme centralisée de distribution de fruits et légumes des

créées pourrait faciliter grandement le travail des Banques Alimentaires.

5. Collectes de vivres.

5.1. Collecte Delhaize.

La 26^{ème} collecte Delhaize au profit des Banques Alimentaires a été organisée dans tous les magasins Delhaize du 13 au 19 octobre 2016.

Comme l'année dernière, quatre bons de valeur ont été proposés à la clientèle, suivant la méthode désormais bien rodée: un bon de 1,50 euro pour un petit-déjeuner, un bon de 3 euros pour un déjeuner, un bon de 6 euros pour un dîner et aussi un bon de 9 euros pour les trois repas.

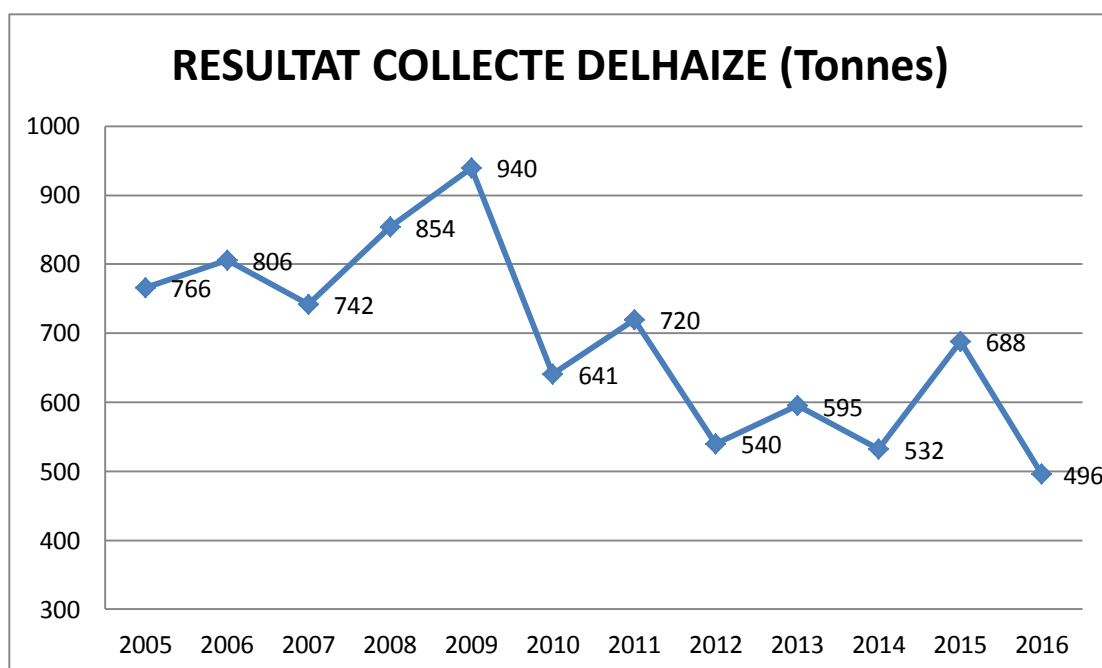
Cette collecte 2016 a rapporté un montant de 679.264,50 euros.

Ce résultat est inférieur au résultat de 2015 (entre autres en raison de la difficulté de trouver des bénévoles en suffisance pour promouvoir la collecte).

Il a permis aux Banques Alimentaires de choisir chez Delhaize des produits alimentaires qui correspondent aux besoins des démunis (lait, potages, conserves de légumes, de poissons et de viandes, etc.), au total 496 tonnes de vivres, bon pour 226.422 repas (base de calcul 3 euros/repas).

Ce résultat s'explique aussi par le fait d'une participation active des bénévoles disponibles (venant des associations caritatives agréées, des sociétés, des service Clubs, et aussi des étudiants) et l'impact du bon de valeur de 9 euros.

Comme par le passé, le résultat des magasins dans lesquels il y avait des collecteurs-bénévoles était nettement supérieur à celui des autres magasins.

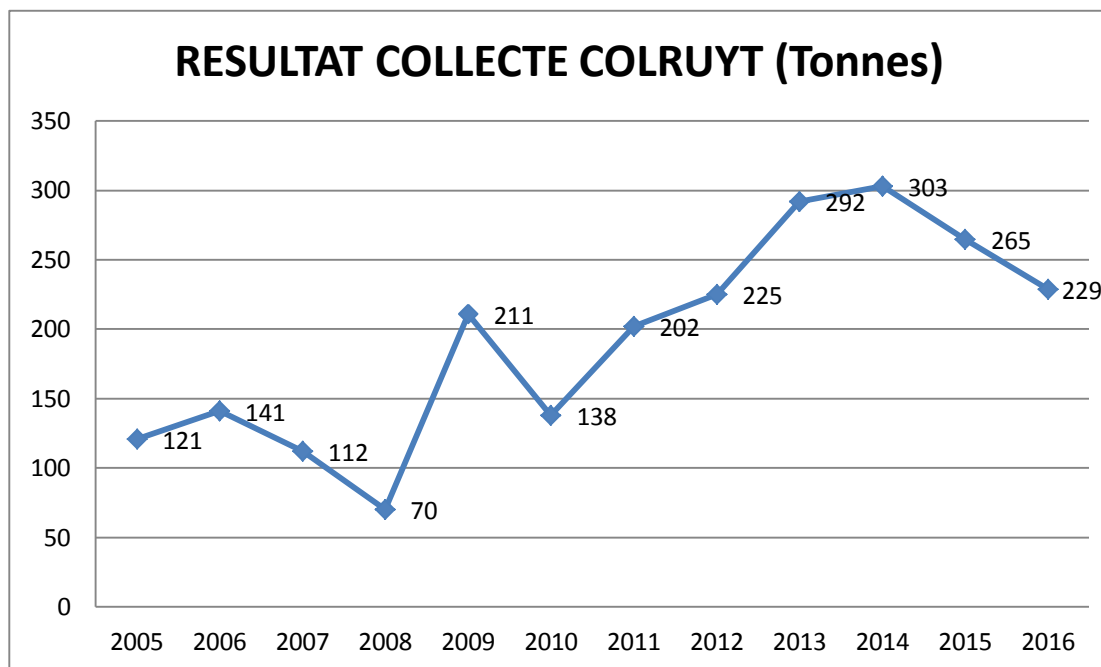


5.2. Collecte Colruyt.

Du 23 mars au 19 avril 2016, Colruyt a organisé pour la 12^{ième} fois sa collecte annuelle de vivres.

Les clients de Colruyt souhaitant faire un don aux Banques Alimentaires avaient le choix entre un bon de 2,5 euros représentant 4 briques de lait de 1 litre et un bon de 6 euros pour un colis comprenant de la margarine, des haricots princesses brisés, des tomates concassées, de compote de pommes, du riz, des petits pois et jeunes carottes, de la confiture de fraises et du thon au naturel.

Cette belle action a permis à Colruyt d'offrir 229 tonnes de produits pour un montant de 258.000 euros.



5.3. Collecte Carrefour.

L'action « Clic Solidaire » organisée par la Fondation Carrefour en 2016 pour la troisième année consécutive (voir ci-après sous le point 6.5) s'est tenue du 16 au 18 décembre par la collecte annuelle physique d'aliments dans 34 hypermarchés. Plus de 22.000 produits ont été offerts, pour une valeur totale de 41.677 euros.

6. Actions spéciales.

6.1. RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Aux environs de Pâques 2016, la Raffinerie Tirlemontoise (Groupe Südzucker) a organisé, dans le cadre de la convention signée avec la Fédération, une action marketing auprès des clients en mettant sur les emballages le message «Écoutez votre cœur et offrez un peu de douceur, par paquet de sucre fin 1kg vendu, les sucres de Tirlemont donnent 100g de sucre aux Banques Alimentaires». Résultat : 50 tonnes de sucre à distribuer aux démunis.

6.2. DE WARMSTE WEEK – MUSIC FOR LIFE

Dans le cadre de l'action annuelle « De warmste week », organisée par « Music for life » de Studio Brussel dans le domaine « De Schorre » à Boom, 11 entreprises participantes ont choisi de soutenir les Banques Alimentaires dont Cook & Serve. Au total, les gains de ces actions ont atteint 41.642 euros, qui ont été versés à la Fédération par l'intermédiaire de la Fondation Roi Baudouin.

D'autre part LIDL a prêté main forte au jeu du chariot de supérette « iedereen beroemd » (Tous célèbres). Les participants devaient parcourir avec leur chariot, un parcours spécial, parsemé d'obstacles. Pendant les 60 secondes qui leur étaient accordées ils ont rassemblé des produits LIDL d'une valeur totale de 19.472 euros.

Ce montant a été porté à 30.000 euros par LIDL somme pour laquelle LIDL a offert des vivres basés sur une sélection de produits effectuée par la Fédération.

6.3. BNP PARIBAS FORTIS

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation BNP Paribas Fortis a organisé, du 7 décembre 2015 au 15 janvier 2016, son action de solidarité «Centimes» dans les agences des banques BNP Paribas Fortis et Fintro, dans une vingtaine d'écoles primaires et secondaires, une dizaine d'hopitaux clients de la banque et dans cinq agences de microStart. La campagne s'est élargie aux centimes jaunes et a permis de récolter 67.583 euros. Le volet « médias sociaux » de l'action a aussi porté ses fruits : pour chaque partage sur facebook et Twitter, la Fondation s'était engagée à offrir l'équivalent d'un repas chaud, avec un maximum de 15.000 euros au total. Finalement, BNP Paribas Fortis a fait un don supplémentaire et a arrondi le résultat à 100.000 euros, soit l'équivalent de quelque 33.300 repas à distribuer aux démunis. Cette action a été renouvelée du 12 décembre 2016 au 13 janvier 2017.

6.4. SODEXO

Du 23 au 27 mai 2016, Sodexo a organisé dans son entreprise une récolte de vivres au profit des Banques Alimentaires. Cette récolte s'est faite sous la houlette de «Stop Hunger», une initiative de Sodexo qui lutte contre la faim en Belgique et dans le monde entier. L'action a rapporté 500 kg de vivres.

6.5. CARREFOUR

Tout comme en 2015, la Fondation Carrefour a organisé en Belgique en 2016 une action « Clic solidaire », un appel à projet de solidarité. Chaque magasin participant a présenté un projet d'équipement au profit d'une association caritative locale reconnue. Une centaine de projets ont été présentés sur un site web et les visiteurs pouvaient voter en ligne pour le projet de leur choix. Toutes les associations recevraient une aide financière allant de 1.000 à 20.000 euros. 182.000 euros des 279.000 euros récoltés ont été offerts à des associations caritatives agréées par les Banques Alimentaires.

6.6. ESSENT

De Pâques à fin décembre 2016, diverses actions ont été organisées au sein de l'entreprise et un montant de 1.987 euros a été récolté pour les Banques Alimentaires.

D'autre part, un mur alimentaire a été construit et offert à la Banque Alimentaire Antwerpen-Mechelen-Turnhout (VBAMT).

6.7. 4D VISION

Cette entreprise n'a pas offert de cadeaux de fin d'année à ses clients, mais a décidé de verser aux Banques Alimentaires le budget de 1.500 euros prévu à cette fin.

6.8. ATTIJARIWAFABANK EUROPE

Cette Banque a organisé en 2016 une campagne intitulée «Les journées du don alimentaire», afin d'inciter les collaborateurs à faire preuve de générosité en faisant un don de denrées alimentaires aux Banques Alimentaires pour les plus démunis. 120kg de produits alimentaires ont ainsi été remis aux Banques Alimentaires.

7. Dons particuliers.

7.1. INTERPARKING

Comme les années précédentes, la société Interparking a fait un don aux Banques Alimentaires, cette fois-ci de 5.000 euros, à consacrer à l'achat de vivres.

7.2. MELITTA – TOPPITS

Depuis plus de 10 ans, la société Melitta soutient les Banques Alimentaires en faisant un don important de produits qui sont très utiles dans la cuisine. En 2016, 5.760 paquets de sacs de congélation Toppits de 3 litres et 5.760 paquets de sacs de congélation de 1 litre ont pu être distribués aux démunis.

7.3. KELLOGG'S

“The Kellogg corporate citizenship Fund” a offert la somme de 5.000 euros pour des projets structurels, ce qui a permis de financer une transpalette peseur pour la Voedselbank Oost-Vlaanderen (VBO) et une partie d'une cellule de congélation rapide pour la Banque Alimentaire du Hainaut occidental et de Mons Borinage (BAT).

7.4. CARGILL

La société Cargill a eu la gentillesse de prendre en charge tous les frais découlant de la présence des Banques Alimentaires à la Foire agricole de Libramont (location de l'emplacement, décoration du stand, frais de déplacement). Cette présence s'imposait

par le fait que le thème de la Foire était la lutte contre le gaspillage alimentaire.

7.5. CHEP

Cette société a proposé à la Fédération un beau mécénat intellectuel et veut apporter, par l'intermédiaire de deux de ses collaborateurs travaillant dans leur « Supply chain », toute son expertise en matière logistique, ce qui devrait permettre d'adapter notre organisation aux défis des années à venir.

II. DISTRIBUTION DES VIVRES.

La distribution des vivres récoltés par les Banques Alimentaires et la Fédération est confiée à un réseau d'associations caritatives agréées, qui ont signé une convention d'aide alimentaire avec une Banque Alimentaire.

Au 31 décembre 2016, ce réseau se présente comme suit:

1. Au niveau du pays.

- Associations caritatives agréées.

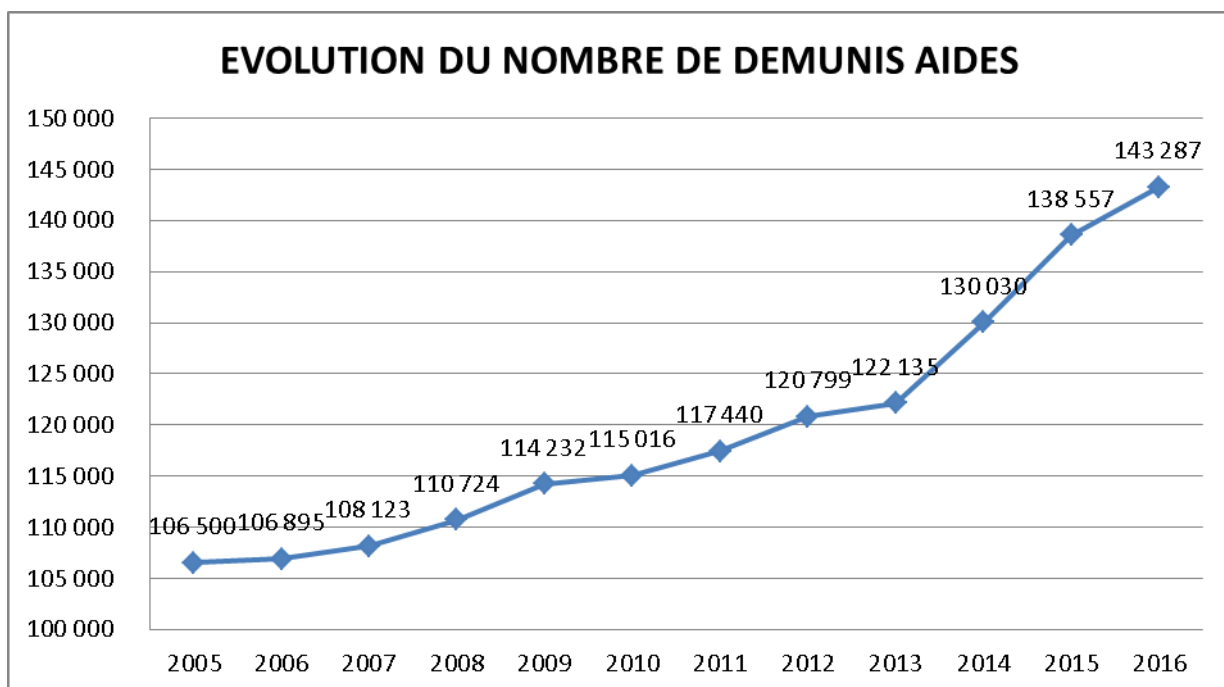
La distribution des vivres récoltés est assurée par 626 associations caritatives agréées (629 en 2015).

La plupart de ces associations participent à la distribution des produits du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), qui ne vise que les plus démunis.

- Démunis aidés.

Au 31 décembre 2016, le nombre de démunis aidés par les Banques Alimentaires s'élève à 143.287 contre 138.557 en 2015, soit une augmentation de 4.730 ou 3,4%.

Au cours des dernières années, le nombre de démunis aidés a évolué comme suit:



2. Au niveau des Régions.

Nombre d'associations caritatives agréées et démunis aidés en 2016		
Région	Associations	Démunis
Bruxelles-Capitale	85	17.781
Flandre	268	55.708
Wallonie	273	69.798
Total	626	143.287

3. Au niveau des Banques Alimentaires.

Nombre d'associations caritatives agréées et démunis aidés en 2016		
Banque Alimentaire	Associations	Démunis
BAB (Bruxelles-Brabant)	122	24.856
- Bruxelles Capitale	(85)	(17.781)
- Brabant wallon	(19)	(3.103)
- Brabant flamand	(18)	(3.972)
BAC (Charleroi)	63	20.327
BAL (Liège)	82	23.661
BANL (Namur-Luxembourg)	58	11.552
BAT (Tournai)	51	11.155
VBAMT (Anvers-Malines-Turnhout)	58	16.985
VBL (Limbourg)	51	11.119
VBO (Flandre Orientale)	59	10.030
VBW (Flandre Occidentale)	82	13.602
Total	626	143.287

III. LOGISTIQUE.

1. Infrastructure des Banques Alimentaires.

- Fin 2016, la surface totale des entrepôts s'élevait à 11.961m².
Les chambres froides (températures positives) avaient une capacité de 673 m³ et les chambres frigorifiques (températures négatives - surgelés) de 1.530m³.
Les bureaux et les locaux sociaux avaient une surface de 1.589 m².
- La Banque Alimentaire de Namur-Luxembourg (BANL) dispose de quatre sous-dépôts situés respectivement à Saint-Ode (Beauplateau), Rochefort, Arlon et Leuze.
Le sous-dépôt de Beauplateau a été inauguré officiellement le 16 septembre 2016.
La Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons Borinage (BAT) dispose de deux sous-dépôts, situés respectivement à Mouscron et Mons.
- Etant donné les livraisons irrégulières des produits provenant du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), plusieurs Banques Alimentaires ont dû louer temporairement des surfaces de stockage supplémentaires.
- La Fédération a acheté en 2016 un terrain avec bâtiments à Berchem-Sainte-Agathe, avec l'intention de démolir les bâtiments vétustes et d'y construire un nouvel entrepôt et des bureaux pour la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant (BAB), ainsi que des bureaux pour la Fédération.

2. Equipement.

- Les Banques Alimentaires ont continué à investir dans l'équipement nécessaire pour assurer un bon fonctionnement : matériel d'entreposage et de manutention (transpalettes, chariots-élévateur, étagères, etc.) et matériel de bureaux (photocopieuses, ordinateurs, mobilier, etc.).
- Le nouveau logiciel de gestion des flux des marchandises, en exploitation à la BAT depuis fin 2013, est actuellement adapté et est introduit progressivement dans les autres Banques Alimentaires.

3. Main-d'œuvre.

Fin 2016, les Banques Alimentaires comptaient 297 collaborateurs (contre 245 en 2015), dont 20 à la Fédération et 277 dans les Banques Alimentaires.
281 de ces collaborateurs étaient des volontaires et 16 avaient un statut social particulier (agents contractuels subventionnés -ACS- ou engagés sur base de l'article 60 de la réglementation permettant aux autorités publiques de mettre des chômeurs au travail).

4. Transports.

Les Banques Alimentaires disposent au total de 15 véhicules pour assurer leurs transports. Les Banques Alimentaires de Flandre Orientale (VBO) et de Bruxelles-Brabant (BAB) ont investi dans une nouvelle camionnette.

Dans la mesure où ces véhicules sont insuffisants, il est fait appel aux services d'entreprises de transport. Certaines entreprises ont d'ailleurs offert des transports gratuits.

La vie à la Fédération.

I. GESTION.

1. Assemblée générale.

L'Assemblée générale statutaire s'est tenue à Berchem-Sainte-Agathe, le 21 mars 2016. Lors de cette séance, l'Assemblée a pris les décisions suivantes :

- en ce qui concerne la composition de l'association, elle
 - * a accepté la démission de Jean-M.Delmelle et de Jo Deleers en tant que délégués de la Fédération et de Edouard de Coune et Jos Daemen en tant que délégués des Banques Alimentaires (respectivement de la BAL et de la VBAMT);
 - * a nommé membres Gaëtane Janssens et Jean-Marie Standaert en tant que délégués de la Fédération et Viviane Bessems et Piet Verstappen en tant que délégués des Banques Alimentaires (respectivement de la BAL et de la VBAMT).

- en ce qui concerne la composition du Conseil d'administration, elle
 - * a pris acte de la démission de Michel Duchêne et de Leo Bouving ;
 - * a renouvelé le mandat de Roger Van Diest et de Gaëtan van de Werve, pour une durée de 4 ans;
 - * a confirmé la nomination de Gaëtane Janssens et de Jean-Marie Standaert, pour une durée de 4 ans, et de Viviane Bessems et de Piet Verstappen, pour une durée de 2 ans, respectivement en remplacement de Michel Duchêne et de Leo Bouving.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a évoqué la mémoire de Yvan Prosman, président de la Fédération de 2000 à 2004, décédé en février 2016 à l'âge de 86 ans

2. Conseil d'administration.

Le Conseil s'est réuni quatre fois, à savoir les 29 février, 27 juin, 26 septembre et 5 décembre 2016.

Lors de la réunion du 29 février, le Conseil a pris acte de la démission de Michel Duchêne et proposé que Viviane Bessems achève son mandat (jusqu'en 2018). Par ailleurs, le Conseil a donné mandat au président de la Fédération pour acheter un immeuble avec terrain à Berchem-Sainte-Agathe et pour y construire un nouveau bâtiment pour la Fédération et la BAB.

Lors de la réunion du 27 juin, le Conseil a décidé de créer un Comité financier, afin de piloter au mieux la trésorerie de la Fédération.

Lors de la réunion du 5 décembre, le Conseil a adopté un vade-mecum pour le bénévolat et un modèle de règlement d'ordre intérieur des Banques Alimentaires.

Le Bureau du Conseil d'administration, composé des président, vice-présidents et administrateur délégué, s'est réuni les 22 février, 31 mai, 5 septembre et 14 novembre, afin d'accompagner les travaux des groupes stratégiques et de préparer les réunions du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'administration était composé comme indiqué dans l'annexe II du présent rapport.

3. Collaborateurs /Collaboratrices.

En 2016, la Fédération a accueilli cinq nouveaux collaborateurs/collaboratrices, à savoir Jean-Marie Barrato, William De Witte, ElizaMaree Power, Jef Mottar et Philippe Van Eerdewegh.

Par ailleurs, deux collaborateurs ont quitté la Fédération, à savoir Lea Draelants et Denis Tuerlinckx.

Au 31 décembre 2016, la Fédération comptait 16 collaborateurs/ collaboratrices permanents et 4 conseillers, tous volontaires (voir l'organigramme dans l'annexe III du présent rapport).

II. AU SERVICE DES BANQUES ALIMENTAIRES.

1. Au niveau national.

La Fédération a intensifié ses efforts pour renforcer les liens avec les 9 Banques Alimentaires auxquelles elle rend ses services. Elle a été représentée à la plupart des assemblées générales statutaires des Banques Alimentaires.

Comme d'habitude, des réunions de travail ont été organisées, par exemple pour préparer la collecte dans les magasins Delhaize ou pour préparer la position des Banques Alimentaires en ce qui concerne la ramasse des invendus dans les magasins de détail.

Mais ce sont surtout les groupes stratégiques chargés de préparer des propositions concrètes dans les domaines qui leur ont été confiés qui ont fait beaucoup de travail :

- Comptabilité.

Les 9 Banques Alimentaires font maintenant leur comptabilité d'une façon uniforme, en appliquant le programme « Winbooks ».

- Communication.

Le site web de la Fédération a été complètement rénové, grâce à l'aide financière de la Fondation BNP Paribas Fortis. Une place spéciale y a été réservée à chaque Banque Alimentaire. Dans le cadre de ce projet, le nouveau site web de la Banque Bruxelles-Brabant est déjà en ligne et les autres Banques Alimentaires sont invitées à créer aussi leur propre site.

D'autre part, des contacts ont été pris avec plusieurs agences de communication afin de préparer un plan cohérent pour augmenter la notoriété des Banques Alimentaires et de développer les outils nécessaires au développement d'une stratégie de communication à long terme.

- Gestion des flux des marchandises et des associations.

Un nouveau logiciel de gestion des flux des marchandises est en phase de déploiement dans les différentes Banques Alimentaires, chacune à son rythme. Ce logiciel évolue, comme toute nouvelle application, en tenant compte des spécificités et la manière de travailler des Banques. Les avancées importantes sont : le développement des applicatifs spécifiques à la cellule d'approvisionnement de la Fédération, la finalisation de la gestion des produits de la FEAD tant par les Banques Alimentaires que par les associations bénéficiaires, le renforcement de la sécurité de l'application pour la rendre conforme aux exigences du SPP-Intégration sociale et la possibilité offerte aux associations agréées de se connecter au système.

- Gestion du bénévolat.

Ce groupe a proposé au Conseil d'administration un vade-mecum pour la gestion du bénévolat au sein des Banques Alimentaires, ainsi qu'un modèle de règlement d'ordre intérieur. Ce documents ont été adopté en décembre 2016.

- Diversification des ressources alimentaires et autres.

Les meilleurs pratiques de la récolte des invendus dans les magasins (« la ramasse ») ont été déterminées et communiquées aux entreprises concernées. En même temps, les points de vente et les associations caritatives ont été localisés, ce qui permettra de mieux organiser cette récolte.

Un grand sondage auprès des associations caritatives agréées et les Banques Alimentaires a été organisé, afin de détecter les possibilités et les problèmes qui se posent.

- Transformation d'aliments.

Les discussions ont porté principalement sur la question de savoir comment transformer les fruits et légumes. Les problèmes à résoudre concernent le coût de la transformation, les quantités et la main d'œuvre. Une solution satisfaisante ne semble pas facile à trouver.

2. Au niveau Européen.

- La Fédération belge est représentée au sein du Conseil d'administration de la Fédération européenne des Banques Alimentaires (FEBA), qui représente 271 Banques Alimentaires dans 23 pays de l'Europe.
- Elle a été représentée aux Assises annuelles de la FEBA, qui se sont tenues à Edinbourg (UK) et qui avaient comme thème principal la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Le 21 octobre 2016, le Conseil d'administration de la FEBA a choisi Jacques Vandenschrik, président de la BAT et vice-président de la Fédération, comme nouveau président de la FEBA, en remplacement de Isabel Jonet du Portugal, qui a assumé la présidence pendant quatre ans.

III. COMMUNICATION.

- Les Banques Alimentaires ont été régulièrement dans la presse, tant écrite que parlée, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Aussi les chaînes de télévision – nationales et régionales- ont fait état à plusieurs occasions des activités des Banques Alimentaires. Chaque numéro de « Foodbanks News » de la Fédération reprend en annexe une liste de retombées dans la presse.
- La Fédération a publié plusieurs communiqués de presse, notamment à l'occasion des collectes dans les magasins (Delhaize et Colruyt) et des actions spéciales et événements orientés vers le grand public (BNP Paribas Fortis, Foire agricole de Libramont, etc.).
- Via les réseaux sociaux, soit le site web www.foodbanks.be et Facebook <https://www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE>, la Fédération publie toutes les actions réalisées avec les partenaires au profit des démunis. D'autre part, plus de 3.000 euros ont pu être récoltés via paypal.
- En 2016, trois numéros du bulletin d'information « Foodbanks News » ont été publiés, en janvier, mai et septembre.
- Le site web de la Fédération a été complètement renové, grâce au soutien financier de la Fondation BNP Paribas Fortis.
- En 2016, la Fédération et les Banques Alimentaires ont été présentes à plusieurs événements :
 - du 4 au 8 février, au Salon des +50 Zénith au Heysel à Bruxelles : une quantité non négligeable de matériel promotionnel y a été distribué, dans l'optique d'augmenter la notoriété des Banques Alimentaires et de recruter des bénévoles.
 - en juin : la marathonnienne italienne Ivana Di Martino a accompli l'incroyable exploit sportif de courir 900 km de Milan à Bruxelles pour attirer l'attention sur la malnutrition infantile en Europe. Le 21 juin elle est arrivée en Belgique, à Libin, le 22 juin à Gembloux et le 23 juin à Bruxelles. A Gembloux, elle a été accueillie non seulement par le Bourgmestre, mais également par des délégués de la Banque Alimentaire de Namur-Luxembourg et de la Fédération. A Bruxelles, elle a pu rencontrer des représentants des institutions européennes et belges pour les encourager à renforcer leurs efforts dans la lutte contre la pauvreté infantile. La Banque Alimentaire de Milan, la Fédération Belge des Banques Alimentaires et la Fédération européenne des Banques Alimentaires étaient engagées dans l'organisation de cet événement.
 - du 22 au 25 juillet, les Banques Alimentaires avaient un stand à la Foire agricole de Libramont, qui avait comme thème la lutte contre le gaspillage alimentaire. La Fédération y a participé à une table ronde consacrée au thème de la Foire.
 - le 15 décembre, la Fédération était présente au colloque organisé par le SPP- Intégration sociale et les Unions des villes et communes à l'occasion du 40^{ième}

anniversaire des CPAS. La lutte contre la pauvreté y était au centre des débats.

- du 15 au 31 décembre, la Fédération a eu 100 minutes d'espace promotionnel à la Radio Nostalgie, NRJ, Chérie FM, étant un des 15 lauréats de l'opération « 100 minutes pour changer le monde ».
- Inutile de souligner que les collectes et les actions spéciales organisées avec nos partenaires (voir ci-dessus) ont eu un effet important pour augmenter la visibilité et la notoriété des Banques Alimentaires.

IV. RELATIONS AVEC LES AUTORITES.

1. Au niveau européen.

- La Fédération a envoyé une lettre aux membres belges du Parlement européen pour attirer leur attention sur l'importance du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Par la suite, elle a eu des contacts directs avec certains députés pour expliquer les problèmes concrets que pose le fonctionnement de ce Fonds.
- Les 2 et 3 juin 2016, la Commission européenne a organisé à Bruxelles une conférence pour lancer le réseau européen FEAD, afin de permettre à tous les acteurs dans les différents pays d'échanger des informations et des expériences via une plateforme informatique. La Fédération était représentée à cette conférence et participera activement à ce réseau.

2. Au niveau fédéral.

- Des contacts intenses et des réunions régulières ont eu lieu avec le SPP-Intégration sociale qui est notamment chargé de la mise en œuvre au niveau belge du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).
- Le 24 août, le Ministre Fédéral Willy Borsus et une délégation du SPP-intégration sociale ont rendu visite à la Banque Alimentaire du Hainat occidental et de Mons-Borinage (BAT).
- Le 15 décembre, la Fédération avait un stand au centre des congrès « Square » à Bruxelles au colloque organisé à l'occasion des 40 ans de CPAS en Belgique, suite à une invitation du SPP-Intégration sociale.

3. Au niveau régional.

- Flandre.

La Fédération a participé aux consultations organisées par le Gouvernement flamand au sujet de la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour les démunis.

Par ailleurs, les Banques Alimentaires se sont concertées avec l'asbl Komosie, organisation flamande reconnue pour l'économie sociale, notamment au sujet de la reprise de fruits et légumes des criées agricoles et horticoles et de la ramasse des invendus des supermarchés.

- Wallonie

Le 28 avril 2016, le Gouvernement a organisé à Jambes un « Forum sur la logistique du don alimentaire en Wallonie ». Les Banques Alimentaires y ont participé à un panel sur les solutions à retenir.

Le 20 octobre 2016, la Fédération a été représentée à une concertation organisée à Charleroi par la Fédération des services sociaux au sujet du projet de décret pour l'aide alimentaire, l'exécution du programme du FEAD en 2016 et les projets de récolte des invendus.

- Bruxelles

La Fédération a participé, le 27 octobre 2016, à la concertation sur l'aide alimentaire, qui a porté essentiellement sur le programme du FEAD en 2017.

V. FINANCES.

1. Point fort de l'année 2016.

Comme mentionné plus haut, la Fédération a investi en un immeuble situé chaussée de Gand à Berchem-Sainte-Agathe, pour un coût de 3 millions d'euros, hors frais. Un crédit bancaire hypothécaire à un taux fixe sur 20 ans et du même montant, a totalement servi à cette acquisition.

2. Compte de résultats.

L'exercice 2016 se termine avec un résultat comptable négatif de 41.668 euros, après reprise des fonds affectés aux investissements à concurrence de 200.000 euros. Ce fonds s'élève ainsi à 3,1 millions d'euros en fin d'année 2016 contre 3,3 millions en 2015.

En exploitation courante, les recettes atteignent 2.128.671 euros, contre 2.029.098 euros en 2015.

Grâce à la générosité de nombreux citoyens, associations et entreprises, les dons et legs en faveur de notre Fédération atteignent un niveau de 1.900.000 euros, environ 3 % de plus qu'en 2015.

Les dépenses s'élèvent à 2.365.560 euros, dont 800.000 euros ont été attribués aux 9 Banques Alimentaires de notre pays pour couvrir leurs frais de fonctionnement, de transport, d'équipement et de loyer. Les frais généraux de la Fédération (principalement loyer, transport et stockage d'aliments, frais d'informatique, de communication et de récolte de fonds) s'élèvent à 1.500.000 euros contre 1.100.000 euros l'année précédente.

3. Bilan.

L'actif du bilan s'élève à 8.505.896 euros. Il comprend les propriétés immobilières de la Fédération situées à Berchem-Sainte-Agathe, Meux, Marcinelle et Froyennes, pour un total de 4.600.000 euros et les placements qui sont la contrepartie des fonds affectés. Il comprend aussi les comptes bancaires d'investissements, d'épargne et à vue.

Du côté passif, la situation se présente comme suit : le patrimoine durable s'élève à 300.000 euros, le Fonds affecté aux investissements à 3.100.000 euros, le Fonds affecté à la continuité à 1.500.000 euros et le report des années précédentes à 500.000 euros. Les dettes à très court terme atteignent 200.000 euros et celles à long terme (crédit hypothécaire) à 2.900.000 euros.

4. Règles comptables.

Conformément à l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux grandes ASBL, la comptabilité n'enregistre pas les mouvements de produits reçus à titre gratuit, c'est à dire dont la valeur est considérée comme étant nulle.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

Au vu des résultats, largement commentés dans ce rapport, est-il encore permis de douter de la nécessité de l'action des Banques Alimentaires: la distribution gratuite de vivres?

Que d'autres canaux tels que les épiceries sociales et les restaurants sociaux soient mis en avant, on peut le comprendre; il n'en demeure pas moins que quelques 300.000 personnes en Belgique vivent dans une telle précarité que l'aide alimentaire gratuite leur est absolument indispensable. Les réalités économiques sont bien loin du monde idéal. Des richesses de plus en plus mal réparties, et un repli sur soi de plus en plus présent ne font qu'exacerber la situation.

Et c'est entre autre aux Banques Alimentaires de relever le défi d'aider à l'éradication de la pauvreté dans ce monde et aussi dans nos régions. L'efficacité et la qualité de nos services aux plus démunis, tel sont les buts à atteindre par les Banques Alimentaires. Pour cela le programme de professionnalisation, entamé voici bientôt deux ans, doit être finalisé et cela passera indéniablement par une structure transparente et uniforme et une mise à niveau de notre réseau de distribution constitué de 9 Banques alimentaires et 626 associations caritatives agréées.

Un programme d'investissement important est en cours de réalisation, ce qui permettra dans le futur d'augmenter sensiblement notre capacité de stockage et de diminuer à long terme nos frais de fonctionnement, de location et de transport. Par ailleurs, en vue d'augmenter notre visibilité, il y aura également un effort important à faire dans notre politique de communication, afin de s'adapter à un environnement de plus en plus réactif et sensible aux réalités de ce monde.

C'est grâce à la volonté et à l'expérience des bénévoles de notre réseau et sous la direction d'un administrateur délégué à plein temps que les Banques Alimentaires relèveront ce défi avec succès.

C'est l'occasion une fois de plus de remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs pour leur dévouement et leur fidélité à notre cause.

Conjuguons nos talents.

Alfons De Vadder

Administrateur délégué

Ignace Bosteels

Président

FEDERATION BELGE des BANQUES ALIMENTAIRES

FBBA	<p>Fédération Belge des Banques Alimentaires rue de Glasgow, 18 – 1070 Bruxelles Tél : 02/559.11.10 E-mail : info@foodbanks.be www.foodbanks.be Président : Ignace Bosteels</p>
------	---

BANQUES ALIMENTAIRES

BAB	<p>Banque Alimentaire Bruxelles –Brabant rue de Glasgow, 16 – 1070 Bruxelles Tél : 02/522.97.00 E-mail : brabant@foodbanks.be www.foodbank-brabant.be Président : Sylvain Holemans</p>
BAC	<p>Banque Alimentaire du Pays de Charleroi et du Centre rue Petite Chenevière, 72 – 6001 Marcinelle Tél : 071/51.02.39 E-mail : charleroi@foodbanks.be www.banquealim-charleroi.be Président : Jean-Claude Breuse</p>
BAL	<p>Banque Alimentaire de la Province de Liège Siège social : avenue de Jupille, 19 local 8b – 4020 Liège Tél : 04/337.92.92 Entrepôt : rue de la Tonne, 80c – 4430 Liège (Ans) Tél : 04/384.73.54 E-mail : liege@foodbanks.be www.foodbanks-liege.be Président : Denis Vyncke</p>
BANL	<p>Banque Alimentaire de Namur et Luxembourg rue Jancquart, 9B – 2081 Meux Tél : 081/56.85.35 E-mail : namurluxembourg@foodbanks.be Sous-dépôts à Rochefort, Saint-Ode (Beauplateau), Arlon et Leuze. Président : Marc Van Nes</p>
BAT	<p>Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage rue du Progrès, 33 – 7503 Froyennes Tél : 069/60.94.00 E-mail : tournai@foodbanks.be www.banquealimentairesbat.org Sous-dépôts à Mouscron et Mons Président : Jacques Vandenschrik</p>

VBAMT	<p>Voedselbank Antwerpen-Mechelen-Turnhout Siège social : Lambrechtshoekenlaan, 254 bus 2 – 2170 Merksem Tél : 03/645.01.79 E-mail : antwerpen@foodbanks.be Entrepôt 1 : IJzerenweglei, 19 - 2640 Mortsel Entrepôt 2 : Domein Fort 4, Loods 41, Neerhoevelaan – 2640 Mortsel Président : Piet Verstappen</p>
VBL	<p>Voedselbank Limburg Herkenrodebosstraat, 40 bus 7 – 3511 Hasselt Tél : 011/87.36.49 E-mail : limburg@foodbanks.be Président : Roger Van Diest</p>
VBO	<p>Voedselbank Oost-Vlaanderen Begoniastraat, 23c – 9810 Eke – Nazareth Tél : 09/238.33.77 E-mail : oostvlaanderen@foodbanks.be Président : Denis Vyncke</p>
VBW	<p>Voedselbank West-Vlaanderen Weidenstraat, 38 – 8520 Kuurne Tél : 056/72.88.74 E-mail : westvlaanderen@foodbanks.be Président : Henri Verwee</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

(au 31 décembre 2016)

Président	Ignace Bosteels
Vice-Présidents	Sylvain Holemans Jacques Vandenschrik Denis Vyncke
Administrateur délégué	Alfons De Vadder
Secrétaire général	Henry Buyens
Trésorier	Freddy Bevernage
Membres	Jean-Claude Breuse Gaëtan van de Werve Roger Van Diest Marc Van Nes Henri Verwee Piet Verstappen Jean-Marie Standaert Gaëtane Janssens

ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION

(au 31 décembre 2016)

Présidence	Ignace Bosteels
Direction	Alfons De Vadder
Services Généraux	
Secrétariat	Henry Buyens Jean-Marie Baratto
Finances	Freddy Bevernage Caroline Blondeau
Communication	Jacqueline Van Hussel
Approvisionnement	
Coordination	Gaëtane Janssens
Qualité/Sécurité	Jef Mottar
Prospection	William De Witte
Statistiques	Jean-Marie Belien
ICT	Philippe Van Eerdewegh
FEAD	Jef Mottar
Collectes	Jean Noblesse Michel Verkaeren Françoise Verwee Bénédicte Delplanque Gaëtane Janssens
Porte-paroles	Ignace Bosteels Alfons De Vadder
Conseillers Techniques	
Communication	ElizaMaree Power
Assurances	Alain Claessens
Immobilier	Benoît Braeckman
Traductions	Willy De Mesmaeker

